



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

— DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 8 JUIN 2026 —

Citoyennes et citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants des états financiers de la Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Résultats 2025

	Résultats 2025
Revenus	27 181 069 \$
Dépenses (avant amortissement)	24 158 641 \$
Remboursement de capital sur emprunts	1 412 100 \$

L'exercice financier 2025 s'est terminé avec un excédent de 1 862 765 \$, généré principalement par des revenus qui ont dépassé les prévisions de 1 800 000 \$, combiné à une saine gestion des dépenses tout au long de l'année.

Les hausses de revenus les plus significatives proviennent des taxes de mutation qui ont surpassé le montant budgété de près de 1 000 000 \$. De plus, les revenus de taxes liés aux nouvelles constructions et aux rénovations qui ont été supérieurs de 350 000 \$ au budget.

Il est important de souligner qu'une bonne partie de ce surplus a déjà été affecté au budget de l'année 2026 permettant de boucler le budget en évitant des hausses de taux et tarifs plus importantes.

Surplus et réserves

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2025 s'élevait à 4 780 000 \$.

De plus, à pareille date, les autres réserves financières et les divers fonds réservés totalisaient 4 250 000 \$. Les principales réserves sont les suivantes :

Surplus / réserves	Solde au 31-12-2025
Surplus réservés pour les dépenses à venir en 2026	1 600 000 \$
Réserve développement industriel	360 000 \$
Réserve carrières et sablières	1 780 000 \$
Réserve pour disposition des boues	350 000 \$
Fonds de roulement	160 000 \$

Projets d'investissements

Au cours de l'exercice 2025, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de près de 13 000 000 \$.

Parmi les principaux projets 2025, on retrouve :

- Continuité des études sur la rivière dans le but de réduire les risques d'inondations
- Continuité des aménagements au parc Promutuel (bâtiment d'accueil, patinoire couverte réfrigérée, terrain de baseball)
- Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la Grande-Ligne
- Construction d'une nouvelle rue, incluant les réseaux, au Parc Industriel # 2
- Travaux de réfection d'une section du rang du Nord
- Remplacement du système de télémétrie
- Acquisition de la bâtisse de la Chambre de commerce
- Acquisition d'une nouvelle chenillette à trottoirs

Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2025.

	2024	2025
Total des dettes à long terme	25 700 000 \$	35 200 000 \$
Emprunts à la charge d'une partie des contribuables (Principalement Saputo)	(1 290 000 \$)	(4 480 000 \$)
Emprunts remboursables par le gouvernement	(6 270 000 \$)	(7 040 000 \$)
TOTAL DES DETTES À LA CHARGE DE L'ENSEMBLE DE LA VILLE	18 140 000 \$	23 680 000 \$

La hausse globale de 10 millions en 2025 s'explique principalement par le financement d'un montant de 2,5 M\$ pour une partie des investissements réalisés au parc Promutuel ainsi que par l'emprunt de 4 M\$ pour les travaux de construction de la conduite de refoulement dédiée à l'usine Saputo. Notez que cet emprunt est remboursé à 65 % par Saputo, ce qui atténue l'impact financier sur la ville.

Malgré cette hausse substantielle, la dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la ville et de la capacité de payer des citoyens.

Auditeur externe

L'audit externe des états financiers de la Ville de Saint-Raymond a été effectué par la firme Mallette S.E.N.C.R.L.

L'auditeur externe est d'avis que, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Raymond au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Claude Duplain, maire